

Décision tarifaire

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-3 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la délibération n°2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024 portant élection de Philippe ROINGEARD en qualité de Président ;

Vu la délibération n°2021-78 modifiée du conseil d'administration en date du 27 septembre 2021 approuvant la délégation de pouvoir du conseil d'administration au Président de l'université ;

DÉCIDE

Article 1 Fixation de tarifs

Sont approuvés les tarifs figurant ci-après pour l'action suivante :

- Type d'action : Stages sportifs organisés par le SUAPS
- Nom de l'action : Stages sportifs 2^{ème} semestre proposés aux étudiants
- Dates : dates diverses 2^{ème} semestre année universitaire 2025/2026

Désignation	Prix unitaire par étudiant exonéré de TVA
Stage Escalade – bloc Fontainebleau – Avril 2026	17,50 €
Stage Canoë – Kayak – Avril/Mai 2026	31,00 €
Stage Multi-activités de montagne – Juin 2026	100,00 €
Stage Randonnée – Mai 2026	70,00 €
Stage Yoga / Surf – Mai 2026	112,50 €
Stage Yoga aérien – Mai 2026	70,00 €
Stage Plongée fosse Civaux – Mars/avril 2026	15,00 €
Stage Plongée carrière – Mai/juin 2026	25,00 €
Stage Plongée mer – Juin 2026	105,00 €

Article 2 Entrée en vigueur

La présente décision entre en vigueur le lendemain de sa transmission au Recteur d'académie.

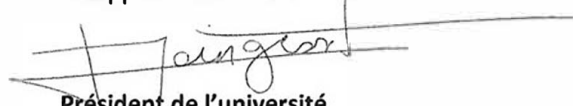
Elle est publiée au Recueil des actes administratifs de l'université de Tours.

Article 3 Exécution

Le directeur général des services est chargé, dans le cadre de ses attributions, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 30 mars 2026.

Philippe ROINGEARD



Président de l'université

Décision classée au registre des actes administratifs de l'université de Tours, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine

Décision publiée sur le site internet de l'université le : **31 MARS 2026**
Transmise au Recteur le :